

## Déclaration du collectif Antifara de Bordeaux du 14 janvier 2024

Le 19 décembre dernier, le gouvernement, allié à la droite et l'extrême-droite, a voté une loi piochée dans le programme du FN. Il représente le texte le plus dur depuis ces 30 dernières années contre les étrangers et les étrangères.

Ce projet de loi portait déjà de nombreuses dispositions inacceptables. L'introduction de la double peine : à une condamnation on ajoute une expulsion. Des régularisations pour les étrangers et étrangères en situation irrégulière mais uniquement pour les "métiers en tension", la réduction des recours pour les débouté•e•s du droit d'asile assortie d'une OQTF systématique.

En son essence, c'est bien le logiciel de l'extrême droite qui a inspiré le ministre de l'Intérieur ; on a à nouveau l'amalgame étranger et délinquant, la rhétorique de la submersion migratoire... ce projet de loi est bien un projet de loi raciste et xénophobe. Depuis, nous l'avons vu, ce texte a été fortement amendé et durci, reprenant à nouveau des thèmes phares du programme du Front National, dont la préférence nationale, la déchéance de nationalité pour les binationaux coupables d'homicide volontaire sur personnes dépositaires de l'autorité publique, l'intégration de quotas migratoires, la remise en cause du droit du sol, le rétablissement du délit de séjour irrégulier, le durcissement du regroupement familial, la restriction du droit au séjour des "étrangers et étrangères malades".

Et oui, le président a menti ouvertement pendant sa campagne présidentielle. Il s'est présenté comme le rempart aux idées et au programme de l'extrême droite, et avec cette loi il leur sert de tremplin.

Aujourd'hui, les étrangers, étrangères, immigré•e•s, sans-papiers, et leurs enfants, dans une confusion totale, sont devenu•e•s les bouc-émissaires et les responsables des maux de la société française.

Le camp présidentiel participe à jeter l'opprobre sur les étrangers, sans assumer que ce sont ses propres politiques libérales et antisociales qui sont responsables de la misère dans le pays, contre les précaires, les femmes, les habitant•e•s des quartiers populaires. Nous l'avons vu, ce sont pour une grande partie des étrangers, étrangères, notamment sans-papiers, qui ont effectué des tâches essentielles durant la crise sanitaire, et qui occupent encore aujourd'hui les emplois les plus ingrats, dangereux et sous-payés.

Ces discours sont le résultat d'un passé colonial mal digéré, avec des sociétés notamment africaines avec qui nous partageons un passé dont nous avons honte, que nous n'arrivons pas à assumer.

Derrière ces discours, on le sait toutes et tous, il y a la réalité : ce sont des milliers d'étrangers et étrangères qui vivent et dorment dans la rue, qui effectuent des tâches ingrates, qui travaillent sans droits, sans protection, à la merci des employeurs et des plateformes sans scrupules, qui subissent des discriminations raciales et xénophobes, qui sont encore une fois pointés du doigt, sans solution face à leur drame quotidien. En Gironde, il y a 1800 places en hébergement d'urgence, 1080 sont des sans-papiers, beaucoup sont des enfants. Cette loi les place dans une situation de précarité encore plus grande et dans un état d'anxiété permanent, puisqu'elle recule leur accès à des hébergements d'urgence, et plus largement à leurs droits.

La loi immigration marque une offensive d'une brutalité historique contre les étudiants et étudiantes étranger•ères. Elle renforce les contrôles, elle conditionne la délivrance des titres de séjours à une caution. C'est inacceptable. Elle fragilise les conditions de vie des étudiants et étudiantes étranger•e•s, qui vivent souvent dans une grande précarité, dans des logements insalubres, ou vivent dans la rue, effectuant des travaux précaires en plus de leurs études.

Dans la continuité des réformes qui visaient à rendre toujours plus sélective l'Université, cette loi, avec le montant différencié des frais d'inscription, et la restriction d'accès aux bourses d'études va renforcer les discriminations entre les étudiants et étudiantes étranger•e•s et nationaux : c'est pourquoi il faut nous battre pour une Université ouverte à toutes et tous, gratuite, sans condition de nationalité et sans sélection.

Une refonte de l'Aide Médicale de l'État (AME) a été annoncée. On sait qu'elle se fera dans un sens toujours plus restrictif. Elle impacterait particulièrement les femmes et les enfants, en s'attaquant à l'accès aux soins, aux droits à la contraception, au droit à l'avortement, à la prise en charge psychosociale, au suivi de grossesse...

Ce sont des femmes qui ne se soigneront pas, ce sont des cancers et des problèmes à l'accouchement qui ne seront pas détectés, ce seront plus de femmes qui mourront à cause de leur condition de femmes. L'accès des femmes à leur protection contre les violences sexuelles et intrafamiliales s'en trouverait fragilisé et les rendrait donc encore plus vulnérables.

Le délai d'accès aux aides sociales est passé à 5 ans de résidence : c'est jusqu'à 5 ans où une femme restera sans ressources si elle quitte son compagnon violent, c'est 5 ans où elle devra élever ses enfants dans la précarité ! Ce sont des femmes qu'on habitue à ce que leur consentement ne soit pas respecté.

Avec cette loi, dans les écoles et les établissements, dans une même classe, certains élèves seront considérés comme français, d'autres n'auront pas droit, certains pourront bénéficier d'aides au logement, pour se nourrir, pour se vêtir, d'autres n'y auront pas droit, c'est inacceptable.

Nous n'accepterons pas que ce gouvernement trace des frontières dans nos classes, dans nos quartiers, dans nos métiers, dans nos couples, dans nos relations, dans nos vies.

Avec toutes les associations, syndicats, partis, qui sommes signataires de cet appel à manifester, nous appelons toutes et tous à défendre une autre société, pour l'accueil, pour la dignité de toutes et tous. Nous sommes porteurs et porteuses de projets alternatifs et œuvrons au quotidien pour une société plus juste, plus belle et plus durable.

Nous appelons à soutenir toutes les luttes pour la régularisation de tous les sans papiers, notamment les grèves, pour l'égalité des droits, pour l'ouverture des frontières, contre l'extrême-droite et ses idées.

Nous appelons à empêcher l'application de cette loi en multipliant les actions de solidarité et en faisant œuvre de résistance civique.

Alors toutes et tous ensemble, la mobilisation continue, se poursuivra, nous nous retrouverons le 21 janvier pour amplifier notre combat jusqu'au retrait de ce projet de loi, de société mortifère.